

Dossier de presse - Août 2016

Année 2016:

Classement des villes par coût de la vie étudiante

Contact presse:

Pauline Collet



06 88 27 92 59



pcollet@unef.fr

unéf
le syndicat étudiant

Table des matières

Edito p.4

Coût des études, de très forte inégalités selon les villes p.4

Principaux chiffres : p.6

I. Classement des villes par coût total p.7

II. Focus thématiques p.8

a- Logement p.8

b- Transports, de fortes inégalités selon les villes p.10

c- Les aides financières pour l'accès à la culture, la santé, la mobilité et le logement p.12

III. Les principaux postes de dépense par ville et zooms politiques p.13

Edito

Coût des études, de très forte inégalités selon les villes

Comme annoncé dans l'enquête de l'UNEF publiée le 14 août, le coût de la vie augmentera de 1,23% à la rentrée 2016 : c'est six fois plus que l'inflation pour le reste de la population. Alors que les premiers mois concentrent les principales dépenses (frais d'inscription, emménagement...), cette hausse va accentuer les inégalités sociales et la précarité déjà existante pour les étudiant·e·s.

Les loyers, première dépense des étudiant·e·s

Selon le lieu d'étude, le coût d'une année universitaire varie du simple au double. Ces inégalités s'expliquent principalement par les variations des prix des loyers, qui représentent en moyenne 55% du budget moyen annuel d'un·e étudiant·e et peuvent atteindre dans certaines villes près de 3/4 du budget moyen, comme à Bordeaux. Variant de 685€ à Créteil à 318€ à Brest soit une différence du simple au double, l'impact territorial du prix des loyers est la première variable du pouvoir d'achat.

Les transports, des inégalités qui persistent même si des avancées sont à noter

Le soutien variable des collectivités à la vie étudiante contribue aussi à ces disparités territoriales. Principale intervention, le coût des transports en commun, qui constitue une dépense incontournable pour les étudiant·e·s. Selon les décisions de politique locale, les étudiant·e·s bénéficient

plus ou moins de tarifs adaptés. Un certain nombre de collectivités font reposer cette année encore le poids de leurs difficultés budgétaires sur les épaules des étudiant·e·s en augmentant leurs tarifs : c'est le cas par exemple à Bordeaux (+15€), Lyon (+8€) ou encore Paris (+7€).

Depuis le classement de l'année dernière et suite à la mobilisation de l'UNEF localement, sept collectivités ont réagi et ont mis en place des dispositifs permettant de faire diminuer le coût de la vie comme des demi-tarifs étudiants ou réductions dans les transports, à Caen ou Grenoble par exemple.

Baisses des subventions aux collectivités, les étudiant·e·s risquent d'être les premier·e·s touché·e·s.

L'Etat porte une responsabilité dans cet affaiblissement de la capacité des collectivités à permettre à tou·te·s de faire des études. L'absence de politique universelle en terme d'aides sociales (seul un quart des étudiant·e·s sont boursier·e·s) crée des inégalités que villes et régions ne peuvent que difficilement compenser. De plus, la baisse des subventions aux collectivités territoriales limite leur capacité d'intervention pour les jeunes voire les pousse à faire reposer leurs économies sur le pouvoir d'achat des étudiant·e·s. A Paris, la région a décidé de supprimer le dispositif de Pass contraception et a augmenté les tarifs des transports de près de 7 euros pour les étudiant·e·s.

Des mesures doivent être prises pour garantir l'égalité sur tout le territoire

A travers ce classement, l'UNEF montre l'impact territorial sur le coût des études dans les principales villes universitaires de France. Il permet de faire ressortir de fortes inégalités en fonction de la ville, ainsi que les bonnes pratiques permettant de réduire le coût de la vie étudiante développées par les collectivités territoriales.

Alors que les prochains mois verront l'élaboration du budget 2017 et donc les budgets alloués aux collectivités territoriales, ainsi que les élections présidentielles, l'UNEF revendique un engagement des candidat.e.s et des exécutifs des régions, nouvellement élus, pour des mesures visant à réduire le coût de la vie des étudiant.e.s.

L'UNEF revendique :

- L'ouverture de négociations sur la vie étudiante pour un nouvel investissement afin d'améliorer concrètement le quotidien des étudiant.e.s.
- Un nouvel investissement dans le système de bourses afin qu'il permette l'autonomie des jeunes.
- Un investissement dans le réseau des œuvres (CROUS) afin de lui permettre d'accomplir ses missions de construction de logements et de tarification sociale dans les aides indirectes (logement et restauration).
- L'ouverture des minimas sociaux à l'ensemble des jeunes : l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans.
- La mise en place de dispositifs pour les jeunes dans les collectivités et la généralisation de l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires.
- La protection de l'insertion professionnelle des jeunes : ouverture de l'Aide à la recherche du premier emploi aux étudiant.e.s non boursier.e.s.

Principaux chiffres :



Différence de coût mensuel de la vie étudiante entre Paris et Limoges



Collectivités qui ont baissé le prix des transports suite au dernier classement de l'UNEF



La part du loyer dans le budget d'un-e étudiant-e bordelais-e.

LES DISPARITÉS TERRITORIALES



Rapport du coût de transport annuel pour les étudiant-e-s entre Lyon (310€) et Toulouse (100€)



Rapport de coût d'un loyer entre Bordeaux (490€) et Brest (318€)



Rapport de coût d'un loyer entre Créteil (685€) et Brest (318€)

PRINCIPALES AUGMENTATIONS DES TRANSPORTS



TRANSPORTS



VILLES OÙ LES TRANSPORTS COÛTENT + DE 300€/AN

DIJON
LYON
PARIS
RENNES
TOURS

I. Classement des villes par coût total

Ce classement revient sur les 34 plus grosses villes universitaires et comprend :
(Méthode de calcul pour un·e étudiant·e décohabitant·e)

- Un socle fixe, comprenant l'alimentation, les charges, les livres, le téléphone et les loisirs, d'après les données de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)
- Les loyers moyens des logements étudiants de la ville, mesurés chaque année par Locservice.fr
- Le coût annuel des transports en commun pour les étudiant·e·s

Classement	Villes	Total dépenses mensuelles 2016 (€)
1	Paris	1156
2	Créteil	1035
3	Nanterre	1024
4	Nice	906
5	Lyon	856
6	Bordeaux	831
7	Marseille	815
8	Montpellier	809
9	Lille	809
10	Toulon	797
11	La Rochelle	796
12	Strasbourg	790
13	Toulouse	777
14	Grenoble	749
15	Nantes	745
16	Rennes	745
17	Rouen	741
18	Dijon	738
19	Amiens	736
21	Tours	734
22	Metz	734
23	Caen	731
23	Orléans	729
24	Reims	728
25	Nancy	722
26	Le Havre	720
27	Besançon	711
28	Clermont-Ferrand	707
29	Angers	698
30	Pau	692
31	St Etienne	684
32	Brest	661
33	Poitiers	658
34	Limoges	655

II. Focus thématiques

a- Logement

Le logement est le premier poste de dépense des étudiant-e-s, car il concerne en moyenne 55% des dépenses mensuelles. Plus qu'un poids, il plombe le budget des étudiant-e-s décohabitant-e-s et reste un frein important à l'autonomie. En région parisienne, le montant des loyers des petites surfaces est le plus élevé, et le non respect de l'encadrement des loyers entraîne cette année de nouveau une augmentation. Dans le reste de la France, les étudiant-e-s subissent également l'augmentation des loyers des petites surfaces (+0,5%) avec des augmentations dans 15 villes universitaires.

Classement	Villes	Coût moyen des loyers mensuels (€)
1	Paris	806
2	Créteil	685
3	Nanterre	674
4	Nice	571
5	Lyon	508
6	Bordeaux	490
7	Marseille	475
8	Montpellier	471
9	Lille	467
10	Toulon	461
11	La Rochelle	455
12	Strasbourg	447
13	Toulouse	447
14	Grenoble	411
15	Nantes	401
16	Rouen	400
17	Amiens	398
18	Rennes	397
19	Metz	393
21	Dijon	390
22	Caen	387
23	Tours	385
23	Orléans	385
24	Reims	385
25	Nancy	384
26	Le Havre	375
27	Besançon	367
28	Clermont-Ferrand	366
29	Pau	358
30	Angers	354
31	St Etienne	346
32	Limoges	326
33	Poitiers	320
34	Brest	318

Les données sur les loyers nous sont fournies avec l'aimable accord de [Locservice.fr](http://www.locservice.fr) (<http://www.locservice.fr/logement-etudiant.html>). L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir ses classements et variations.

Année 2016 - Classement des villes par coût de la vie étudiante



En moyenne, la part du loyer dans le budget d'un-e étudiant-e



Villes étudiantes dont le loyer augmente



Villes où le loyer augmente de + de 2%



L'augmentation des loyers à Bordeaux



Villes où le loyer moyen est supérieur au montant maximal des bourses étudiantes

L'accès à un logement autonome est souvent une obligation pour accéder à l'université et aux études de son choix: ce sont près de deux tiers des étudiant-e-s qui sont décohabitants (source OVE). Pour autant, le coût des loyers demeure une charge difficile à supporter pour les étudiant-e-s, puisqu'il représente en moyenne 55% du budget total, et constitue la première raison de la précarité étudiante... De plus les étudiant-e-s ne sont pas égaux-egales face au prix du loyer, avec des disparités importantes sur le territoire : un-e étudiant-e à Paris payera en moyenne 806 euros de loyer, alors qu'à Brest le coût moyen est de 318 euros.

Il est possible de mettre un terme à la hausse des loyers et de les réguler. Ce sont d'ailleurs principalement les petites surfaces qui font l'objet de prix de loyer disproportionnés. L'encadrement des loyers, lorsqu'il est respecté, permet de limiter l'augmentation systématique des loyers, comme à Paris l'année dernière. L'application de l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires paraît être la première mesure pour limiter l'inflation sur les prix des loyers.

De plus, chaque année les étudiant-e-s décohabitants dans des logements privés ont à leur charge la taxe d'habitation. Impôt local prélevé dans l'ensemble des villes de France, elle représente une dépense importante dans le budget d'un-e étudiant-e. En effet, le coût de la taxe d'habitation est quasiment l'équivalent d'un loyer mensuel, rajoutant un 13^{ème} mois de loyer aux étudiant-e-s. Son montant irrégulier, changeant d'une ville à une autre, crée en outre des inégalités entre les étudiant-e-s. La taxe d'habitation constitue donc une double peine pour les étudiant-e-s, leur imposant une charge annuelle incontestable en plus de leur loyer.



ZOOM SUR...

Paris, le non respect de l'encadrement des loyers pèse sur les petites surfaces

L'encadrement des loyers permet de réguler le prix à la location. La ville de Paris a fait le choix d'appliquer cette mesure ce qui a permis de mieux réguler, dans un premier temps, les loyers des petites surfaces. Si la mesure prouve son efficacité de manière globale, elle reste peu respectée pour les petites surfaces, dont les loyers augmentent encore cette année de près de 1,38%.

Pour s'attaquer durablement au loyer, première raison de la précarité étudiante, l'UNEF revendique :

- La généralisation de l'application de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- L'exonération des étudiant-e-s de la taxe d'habitation
- La poursuite de la construction de logements étudiants dans le cadre du plan 40 000 annoncé par le gouvernement

b- Transports, de fortes inégalités selon les villes

L'abonnement aux transports en commun est un passage obligé pour les étudiant·e·s pour accéder à leurs lieux d'études et se déplacer dans la ville. Après le loyer, les transports sont le deuxième facteur d'inégalité. Si plusieurs collectivités ont répondu favorablement à l'interpellation de l'UNEF et ont mis en place des demi-tarifs ou des réductions comme à Caen, Grenoble, Clermont-Ferrand, Brest et Limoges, les tarifs restent extrêmement élevés par rapport au pouvoir d'achat des étudiant·e·s.

Classement du coût des transports	Ville	Tarif annuel étudiant (€)
1	Paris	341
2	Tours	331,2
3	Rennes	316
4	Dijon	315
5	Lyon	310
6	Le Mans	273
7	Besançon	270
8	Nantes	270
9	Caen	265
10	Angers	264
11	Orleans	262
12	Reims	260,6
13	Strasbourg	256
14	Brest	250
15	Lille	238
16	Rouen	234
17	Clermont	231
18	La Rochelle	230
19	Metz	229,5
20	Bordeaux	225,6
21	Marseille	220
22	Nancy	200
23	Saint Etienne	200
24	Poitiers	199,9
25	Montpellier	196
26	Amiens	195,6
27	Grenoble	195
28	Toulon	174
29	Nice	153
30	Pau	147
31	Toulouse	100
32	Limoges	90

Année 2016 - Classement des villes par coût de la vie étudiante



L'augmentation du Pass Imagine R en Île de France



L'augmentation des transports à Bordeaux



Le tarif des transports à Dijon, Lyon, Rennes ou Tours



C'est la baisse des tarifs à Limoges pour les étudiant·e·s



C'est la différence entre le prix des transport à Lyon et à Toulouse

Cinq collectivités font même le choix d'augmenter leurs tarifs, et font peser le poids de leurs économies sur les étudiant·e·s. C'est le cas à Bordeaux, Nantes, Lyon et Tours, mais aussi celui de la région Île de France, où la présidente Valérie Pécresse après avoir promis de ne pas toucher le tarif unique du pass navigo et de la carte imagine R, fait le choix d'augmenter le tarif de + 7€.

Enfin, encore une quinzaine de villes universitaires connaissent des tarifs au dessus de la moyenne nationale des tarifs dans les transports, sans aucune aide à destination des jeunes. C'est notamment le cas dans 4 villes qui appliquent des tarifs au dessus de 300€ et ce sans corrélation avec l'ampleur du réseau de transports en commun proposé. C'est le cas de Lyon, Dijon, Rennes et Tours.



ZOOM SUR...

Toulouse

Avec son tarif à 100€ par an pour tou·te·s les étudiant·e·s, la ville de Toulouse fait figure de meilleure élève dans l'accès aux transports pour les jeunes. Pour autant, la ville menace de supprimer ce tarif. Les étudiant·e·s avec l'UNEF se mobilisent depuis plus d'un an pour conserver un outil indispensable à leur accès à l'université et à leur mobilité.

L'UNEF revendique la généralisation d'un demi-tarif étudiant pour les transports dans toutes les villes universitaires.

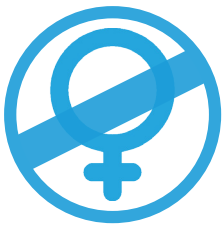
c- Les aides financières pour l'accès à la culture, la santé, la mobilité et le logement

Alors que le coût de la vie moyen est de 800 euros, les étudiant-e-s renoncent parfois à certaines dépenses (santé, culture...) pour pouvoir assurer le paiement de leurs dépenses obligatoires. Face à ce phénomène, les collectivités territoriales mettent en place, pour certaines, des aides financières permettant de couvrir ces coûts.

La mise en place d'aides financières directes aux étudiant-e-s pour assurer certaines dépenses est très inégale en fonction de la ville universitaire. Il existe par exemple:

- Des aides concernant les transports à l'intérieur du territoire qu'elles administrent, comme la région Rhône-Alpes avec la carte "Coup de Foudre" qui permet de circuler dans la région pour 30€, ou encore le Languedoc Roussillon avec le TER à 1€.
- Des aides d'accès à la santé avec le chèque santé de la région PACA, Île de France ou la ville de Nantes qui inclut des consultations chez le médecin généraliste mais aussi chez les médecins spécialistes et des pass contraception.
- Des aides pour l'accès au logement, à Paris par exemple avec le dispositif AILE qui aide les étudiant-e-s lors de leur première installation dans un logement autonome.
- Des aides pour l'accès à la culture, aux loisirs, notamment à travers des chèques culture à Nantes, Amiens, Paris ou encore Poitiers.

Des dispositifs menacés par l'austérité budgétaire



Valérie Pécresse a supprimé le Pass contraception et remis en cause les droits des femmes



C'est le prix pour voyager dans le Languedoc Roussillon



C' est l'aide au logement mise en place pour les boursier-e-s par la mairie de Paris



C'est le montant du chèque santé en Pays de la Loire et en Île de France

A la suite des dernières échéances électorales et de changements de couleur politique, plusieurs collectivités ont remis en cause, en restreignant les publics destinataires voire en les supprimant, certains dispositifs qui ont pourtant fait leurs preuves pour faciliter l'accès à la santé, à la culture,...

C'est le cas de la région Île-De-France, dont la présidente Valérie Pécresse, a fait le choix de supprimer le Pass contraception. Cette mesure présentée comme une économie budgétaire, est en fait un frein de plus dans l'accès des jeunes femmes, dès l'adolescence, à une contraception réfléchi et souhaitée et à la maîtrise par elles-mêmes de leur corps.

Par ailleurs, avec la réforme territoriale et la nouvelle carte des régions, la vigilance s'impose quant au maintien des dispositifs actuels dans le cadre des régions fusionnées. Les dispositifs actuels ne doivent pas disparaître au nom d'économies d'échelles faites sur le dos des jeunes, mais au contraire s'harmoniser vers le haut pour l'ensemble des territoires.

III. Les principaux postes de dépense par ville et zooms politiques

Les données sur les loyers nous sont fournies avec l'aimable accord de [Locservice.fr \(http://www.locservice.fr/logement-etudiant.html\)](http://www.locservice.fr/logement-etudiant.html). L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir ses classements et variations.



PARIS, CRÉTEIL, NANTERRE

LES TARIFS DES LOYERS ET DES TRANSPORTS PLOMBENT LE PORTE-MONNAIE DES ÉTUDIANT·E·S

Loyers Paris : 806€/mois

Loyers Créteil : 685€/mois

Loyers Nanterre : 674€/mois

Transports : 341€/an

Aides financières directes : 900 euros d'AILE (l'aide à l'installation pour les étudiant·e·s boursièr·e·s d'IDF en appartement meublé), 100€ de chèque santé.

La ville de Paris est celle où il est le plus cher d'étudier. Avec des loyers en augmentation à plus de 800€ ainsi qu'une hausse des transports de 7€, beaucoup d'étudiant·e·s sont contraint·e·s de se salarier pour tenter de joindre les deux bouts.

Pour autant la ville de Paris a su mettre en place plusieurs dispositifs permettant d'aider les étudiant·e·s comme par exemple :

- l'Aide à l'installation (AILE) : aide de 900€ à destination des étudiant·e·s boursièr·e·s francilien·ne·s s'installant pour la première fois dans un logement meublé
- l'encadrement des loyers, qui a permis d'empêcher une partie des propriétaires d'appliquer des loyers exorbitants à des petites surfaces mais qui peine à être respecté.

Pourtant, plusieurs dispositifs sont aujourd'hui remis en cause par la nouvelle majorité de l'Île de France : Pass contraception, hausse du tarif unique de la carte imagine R sont autant d'attaques contre les jeunes qui ne sont pas acceptables.



NICE

VILLE LA PLUS CHÈRE DE PROVINCE

Loyers : 571€/mois (+1,6%)

Transports : 153€/an (+2%)

Aides financières directes : 0€

Nice fait office de deuxième ville la plus chère de France, avec des loyers en augmentation bien que ceux-ci soient déjà très élevés. L'encadrement des loyers tarde à se mettre en place, il est temps que la ville de Nice avance sur ce dispositif, seul à même d'encadrer les prix des petites surfaces.



LYON

TROISIÈME VILLE LA PLUS CHÈRE DE FRANCE, QUI AUGMENTE SES PRIX

Loyers : 508€/mois (+1,6%)

Transports : 310€/an (+2%)

Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité, chèque contraception, chèque vacances de 150€, chèque culture avec des réductions ou gratuité d'accès, chèque sport de 30€ de réduction sur une licence.

Lyon est la troisième ville la plus chère de France, avec des loyers et des transports hors de prix et en augmentation. Il est nécessaire que la ville, qui est la deuxième plus chère en terme de loyer en province, mette en place rapidement l'encadrement des loyers.

De plus, l'UNEF a déjà alerté plusieurs fois les collectivités sur la problématique du prix des transports à 310€ annuels (qui augmentent cette année de 2%) et qui, malgré ce prix, connaissent beaucoup de problèmes techniques. Il est urgent de mettre en place un tarif jeune et d'améliorer le réseau des transports.



BORDEAUX

UNE VILLE QUI CUMULE AUGMENTATION DES LOYERS ET DES TRANSPORTS

Loyers : 490€/mois (+4%)

Transports : 225,5€/an (+7%)

Aides financières directes : aide à la mobilité de 400€ par mois

Bordeaux fait partie des villes avec le plus d'étudiant·e·s qui voient une augmentation cumulée des loyers et des transports qui pèse lourd dans le portefeuille des étudiant·e·s : augmentation des loyers de 4%, des transports de 7% et aucun dispositif pouvant compenser l'augmentation de ces dépenses.

Il est nécessaire et urgent que la ville mette en place des dispositifs pour les jeunes comme : l'encadrement des loyers, la diminution des tarifs de transports, ou encore des chèques santé.



MARSEILLE

Loyers : 475€/mois (+0,85%)

Transports : 220€/an

Aides financières directes : 0€

Marseille est la 6ème ville de France la plus chère pour les étudiant·e·s. Mis à part une politique volontariste en terme de transports, les étudiant·e·s n'ont pas accès à des dispositifs leur permettant de diminuer le coût de la vie tout en ayant accès à la santé, à la culture ou encore au sport. Par ailleurs, l'augmentation des loyers cette année démontre la nécessité, d'appliquer à Marseille l'encadrement des loyers afin de faciliter l'accès à un logement autonome pour les étudiant·e·s.



MONTPELLIER

Loyers : 471€/mois (+0,8%)

Transports : 196€/an

Aides financières directes : 25€ de chèque culture, 1€ TER dans le département

La ville de Montpellier souffre de son manque de dispositifs pour les jeunes, très peu d'aides sont mises en place directement sur la ville pour rendre la vie moins chère. Deux problématiques doivent être désamorcées :

- l'augmentation des loyers de presque 1% : ceux-ci doivent être encadrés pour permettre aux étudiant·e·s se logeant dans le parc privé de ne pas subir des prix exorbitants
- les transports en commun desservent peu et mal les lieux universitaires pour les prix payés. Il est nécessaire de mettre en place une véritable politique pour améliorer la desserte des sites universitaires et baisser le coût des transports afin de faciliter les conditions de vie et d'étude.



LILLE

Loyers : 467€/mois

Transports : 238€/an

Aides financières directes : 0€

La ville de Lille cumule un montant de loyer et de transport élevés alors que très peu de dispositifs municipaux ou régionaux pour les jeunes existent en contrepartie. Ils sont souvent illisibles et ne permettent pas aux étudiant·e·s de vivre pour moins cher. Le choix fait en 2015 de supprimer le tarif boursier pour les transports pèse fortement sur les étudiant·e·s les plus précaires.



TOULON

Loyers : 461€/mois

Transports : 174€/an

Aides financières directes : 0€

Toulon est une ville plutôt chère pour les étudiant·e·s, avec notamment des loyers très élevés. Par ailleurs, très peu de dispositifs pour les jeunes sont mis en place par la ville de Toulon. Ils sont essentiellement réunis dans la "Carte Jeune", et ne sont pas assez développés pour avoir une incidence positive sur le quotidien des étudiant·e·s.



LA ROCHELLE

Loyers : 455€/mois (-0,66%)

Transports : 230€/an

Aides financières directes : aide à la mobilité : 500 euros par mois pour les études, 120 euros par mois pour les stages; chèque contraception, et chèque culture de 25€

La Rochelle est une ville chère pour les étudiant·e·s que ce soit en terme de transport ou de loyer. La politique volontariste mise en place en terme de dispositifs jeunes (chèque contraception, mobilité) doit se poursuivre avec l'instauration de l'encadrement des loyers, et la baisse des tarifs pour les étudiant·e·s.



STRASBOURG

Loyers : 447€/mois

Transports : 256€/an

Aides financières directes : aide à la mobilité : 800€ par mois pour les étudiant·e·s, de 500€ à 1000€ par mois pour les stages ; chèque culture

Si les loyers n'augmentent quasiment pas pour la ville de Strasbourg, on constate la mise en place d'une tarification sociale pour les transports. La ville de Strasbourg a un tarif spécial boursier·e pour ses transports qui fait descendre à 7,53 euros le coût par an pour les étudiant·e·s concerné·e·s. Néanmoins, cette mesure ne touche que moins d'un·e étudiant·e sur trois et se fait au détriment des étudiant·e·s non boursier·e·s qui voient leurs tarifs augmenter...

En revanche, il n'existe que trois dispositifs d'aide aux étudiant·e·s sur la ville de Strasbourg, et il reste encore beaucoup à faire en terme de réhabilitation et de construction de logements pour les étudiant·e·s.



TOULOUSE

LE TARIF ÉTUDIANT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN ATTAQUÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Loyers : 447€/mois

Transports : 100€/an

Aides financières directes : 0€

La ville de Toulouse est une de celle proposant le tarif étudiant le plus avantageux de France en terme de transports : 100 euros pour toute l'année. Cependant, la mairie de Toulouse multiplie les attaques contre ce tarif, souhaitant le supprimer pour le calculer désormais sur les revenus des parents. Cette mesure, qui viendrait impacter le pouvoir d'achat des étudiant·e·s, est inacceptable : l'UNEF continuera de s'opposer et de se mobiliser contre cette attaque.



GRENOBLE

BAISSE DANS LES TRANSPORTS, UNE PREMIÈRE ÉTAPE QUI DOIT ALLER VERS LA GRATUITÉ

Loyers : 411€/mois (+1€)

Transports : 195€/an (- 10%)

Aides financières directes : 0€

Le maire de la ville de Grenoble, Eric Piolle, s'est engagé à mettre en place la gratuité des transports pour les jeunes. Bien qu'une première étape ait été franchie en baissant les prix de 10%, les tarifs restent encore bien loin de la promesse électorale. Les étudiant-e-s ont rappelé à plusieurs reprises à travers des campagnes de l'UNEF, leur volonté de voir la gratuité se mettre en place : le maire doit tenir parole !



NANTES

Loyers : 401€/mois

Transports : 270€/an

Aides financières directes : 1000€ d'aide à la mobilité, chèque contraception, chèque santé de 100€, chèque culture et sport de 152€ chacun acheté à 8€ chacun.

Nantes est une ville coûteuse pour les étudiant-e-s, d'autant plus que le coût des transports augmente pour l'année 2016-2017. Une politique volontariste en faveur de la jeunesse est cependant mise en place à travers de nombreux dispositifs (aide à la mobilité, chèque santé, chèque culture). Celle-ci doit se poursuivre, en stoppant la hausse des tarifs des transports et en mettant en place l'encadrement des loyers.



RENNES

Loyers : 397€/mois

Transports : 316€/an

Aides financières directes : 0€

Avec des transports très chers, Rennes fait partie des villes où il est coûteux de se déplacer. La ville doit instaurer des tarifs étudiants à 100€ annuel comme à Toulouse. De plus avec des loyers en augmentation, l'encadrement des loyers doit pouvoir se mettre en place le plus rapidement possible.



ROUEN

Loyers : 400€/mois

Transports : 234€/an

Aides financières directes : 2€/mois dispositif pour se déplacer dans le département

Un dispositif à 2€ pour voyager dans le département, doit être étendu au tarif des transports en commun.



DIJON

Loyers : 390€/mois (+0,78%)

Transports : 315€/an

Aides financières directes : 0€

Dijon fait partie des villes de province les plus chères en terme de transports, mettant ainsi en difficulté les étudiant·e-s qui doivent actuellement s'acquitter de 30 euros d'abonnement mensuel. C'est pourquoi nous demandons une réduction des tarifs pour les jeunes.

La mairie de Dijon propose aux étudiant·e-s une bourse municipale, sous condition de revenus. Cependant, soumise à des conditions de revenus différentes de celles des bourses délivrées par les CROUS et réservée aux étudiant·e-s résidant à Dijon depuis au moins 5 ans, le dispositif est peu accessible.



AMIENS

Loyers : 398€/mois

Transports : 195,5€/an

Aides financières directes : 130€ chèque vacances et service.

La ville d'Amiens met déjà en place des aides à destination des jeunes afin de les aider à partir en vacances ou à faire des activités. Il serait intéressant pour la ville de mettre en place un chèque santé et un chèque contraception afin d'aider les étudiant·e-s à payer leur complémentaire santé, et à se protéger.



TOURS

Loyers : 385€/mois

Transports : 330€/an

Aides financières directes : 350€ d'aide à l'acquisition d'un premier logement.

Tours est, en province, la ville la plus chère de France concernant les transports. Avec 10€ de différence par rapport à la carte imagine R en Île de France, ce sont les tarifs les plus exorbitants pour les étudiant·e·s plombant leur budget mensuel. Un demi-tarif étudiant doit être instauré au plus vite.

Le département de Touraine propose aux jeunes qui travaillent une aide de 350 euros pour les aider à l'acquisition de leur premier logement (dispositif « Atout jeunes logement »). Si le fait de devoir travailler exclut une grande partie des étudiant·e·s et que l'UNEF revendique l'extension du dispositif à tou·te·s les étudiant·e·s, cette aide permet à la ville de se classer comme la deuxième plus généreuse en terme d'aides financières directes aux étudiant·e·s.



METZ

Loyers : 393€/mois

Transports : 229,50€/an

Aides financières directes : 0€

La ville de Metz a un tarif spécial boursier·e pour ses transports qui fait descendre à 184,5 euros le coût par an pour les étudiant·e·s concerné·e·s. Néanmoins, cette mesure ne touche que moins d'un·e étudiant·e sur trois. Ce tarif doit devenir universel.



CAEN

Loyers : 387€/mois

Transports : 265,5€/an

Aides financières directes : 0€

Après une importante mobilisation de l'UNEF et des étudiant·e·s, la ville de Caen s'était engagée à mettre en place un demi-tarif étudiant à la rentrée 2016. A contrario la ville a finalement fait le choix de ne réduire le tarif que de 3€. Premier pas positif mais qui ne peut s'arrêter là : les promesses faites aux étudiant·e·s doivent être tenues.



ORLÉANS

*Loyers : 385€/mois (+2%)
Transports : 262€/an
Aides financières directes : 0€*

Il existe très peu de dispositifs à destination des étudiant·e·s dans la ville d'Orléans. Avec des loyers en hausse de 2% il est nécessaire que la municipalité instaure l'encadrement des loyers. De plus d'autres dispositifs semblent nécessaires à mettre en place comme le Pass santé et le Pass contraception.



REIMS

*Loyers : 385€/mois
Transports : 260,10€/an
Aides financières directes : 0€*

De nombreux·se étudiant·e·s, n'ayant pas les moyens financiers d'habiter à Reims même, sont dans l'obligation d'effectuer de multiples heures de transport quotidiennes afin de se rendre sur leur lieu d'étude, mettant en péril leur réussite universitaire. Pour répondre à cette urgence, l'offre de logements étudiants, notamment ceux du CROUS, doit se développer. Par ailleurs, une baisse des prix des transports régionaux et de l'agglomération est nécessaire pour soulager le portefeuille des étudiant·e·s.



NANCY

*Loyers : 384€/mois
Transports : 200€/an
Aides financières directes : 0€*

La ville de Nancy a un tarif spécial boursier·e pour ses transports qui fait descendre à 150 euros le coût par an pour les étudiant·e·s concerné·e·s. Néanmoins, cette mesure touche moins d'un·e étudiant·e sur trois. Ce tarif doit donc devenir universel.

24

LE HAVRE

Loyers : 375€/mois

Transports : 279,3€/an

Aides financières directes : 0

L'accueil des étudiant·e·s étranger·e·s, vivant particulièrement en situation de précarité au Havre, doit être amélioré. La création d'un guichet unique sur l'université, regroupant l'ensemble des démarches que ces étudiant·e·s auront à faire, est nécessaire. Cela permettra de développer un véritable service de logement d'urgence et durable mais aussi de lutter contre les marchands de sommeil.

25

BESANÇON

Loyers : 367€/mois

Transports : 270€/an

Aides financières directes : 0€

La ville de Besançon souffre d'un manque important de dispositifs à destination des jeunes. S'il existe cependant certains dispositifs régionaux, ils sont très peu lisibles et ne permettent pas de réduire le coût de la vie des étudiant·e·s qui augmente, notamment car les loyers prennent 2.23% en plus par rapport à l'année dernière.

26

CLERMONT FERRAND

Loyers : 366€/mois

Transports : 231,6€/an

Aides financières directes : aide à la mobilité de 500€

La ville de Clermont-Ferrand met en place plusieurs dispositifs utiles aux étudiant·e·s. La baisse de 20% en moyenne de leur tarif de transports est une bonne première mesure. Le tarif boursier en fonction des échelons répond en partie à la problématique. En effet les échelons 0 et 0 bis par exemple n'ont pas le droit au tarif boursier bien qu'ils le soient. La solution la plus efficace est de mettre en place la gratuité des transports pour l'ensemble des étudiant·e·s.



ANGERS

Loyers : 354€/mois

Transports : 264€/an

Aides financières directes : 1000€ d'aide à la mobilité, chèque contraception, chèque culture et sport de 152 euros chacun acheté 8€ chacun, chèque santé de 100€

Angers est une ville qui met en place plusieurs dispositifs pour les jeunes qui vont dans le bon sens (culture, sport, contraception). Cependant beaucoup d'étudiant·e·s vivent encore dans la précarité et en particulier après avoir payé l'ensemble de leurs dépenses (comme le loyer qui est en augmentation cette année); ainsi développer la restauration à tarification sociale rapidement sur l'ensemble de la ville et à proximité des lieux de vie semble nécessaire et urgent.



PAU

Loyers : 358€/mois

Transports : 147€/an

Aides financières directes : 0€

Les étudiant·e·s palois·es ne bénéficient pas d'une politique de jeunesse ambitieuse sur leur territoire. En effet mise à part une aide à la mobilité, il n'existe pas de dispositifs jeunes comme le chèque santé, le Pass contraception, le Pass culture ou encore les chèques sport. Pire encore, les bourses municipales qui existaient en complément des bourses du CROUS ont été supprimées par la municipalité en place.



SAINT ETIENNE

Loyers : 346€/mois

Transports : 200€/an

Aides financières directes : 380€ mensuels d'aide à la mobilité, chèque contraception, chèque vacances de 150€, chèque culture avec des réductions ou gratuité d'accès, chèque sport de 30€ de réduction sur une licence.

Les étudiant·e·s de Saint-Etienne bénéficient pour l'année prochaine d'une baisse des loyers de 0,30%. Par ailleurs certains dispositifs sont mis en place, mais les étudiant·e·s n'ont ni accès à un chèque santé, ni à une aide au déménagement, et les étudiant·e·s étranger·e·s ne bénéficient pas d'un guichet unique d'accueil pour leur faciliter les démarches administratives en arrivant sur le territoire.

30

BREST

*Loyers : 318€/mois
Transports : 250€/an
Aides financières directes : 0€*

La ville de Brest a baissé les tarifs des transports en commun de 25% pour les non boursièr·e·s et 40% pour les boursièr·e·s cette année : fruit de la mobilisation locale de l'UNEF, ce sont de très bonnes mesures qui ont été prises.

La ville doit continuer dans ce sens en mettant en place des dispositifs d'aides à destination des jeunes comme les Pass santé et contraception ou encore culture et vacances.

31

POITIERS

*Loyers : 320€/mois
Transports : 199€/an
Aides financières directes : aide à la mobilité : 500 euros par mois pour les études, 120 euros par mois pour les stages ; chèque contraception, et chèque culture et sport de 25€*

Les étudiant·e·s de Poitier sont accompagné·e·s par des dispositifs d'accès à la culture, au sport et à la contraception. Afin de compléter cette politique volontariste, il serait pertinent de mettre en place un chèque santé ainsi qu'un centre de santé afin d'accompagner davantage les étudiant·e·s vers l'autonomie. Par ailleurs, une baisse des tarifs des transports serait souhaitable, à l'image de ce qui existe à Limoges ou encore à Toulouse.

32

LIMOGES

*Loyers : 330€/mois
Transports : 90€/an
Aides financières directes : 0€*

La ville de Limoges a baissé de plus de 100€ ses tarifs de transport en commun pour les étudiant·e·s, ce qui est un très bonne chose pour le pouvoir d'achat des étudiant·e·s. La ville doit continuer dans le sens d'une politique volontariste en mettant en place d'autres dispositifs comme l'encadrement des loyers ou les chèques santé.

unef

le syndicat étudiant

Restez informé des actualités



@unef



fb.com/unef.fr



www unef.fr